



Attouchement sexuel sur mineur

Par **louloute54**, le **16/02/2012** à **08:54**

Bonjour, mon fils âgé de 5 ans a subi des attouchements sexuels de la part de mon beau-fils qui est âgé de 16 ans. Le petit nous a tout dit dans des détails et gestes très précis, on a porté plainte, il a été enregistré et a vu un pédopsychiatre, qui nous a dit que ce que le petit nous dit est réel et pas imaginaire, qu'il a bien vécu ce qu'il dit, depuis mon fils se cache sous le lit, ce me fait trembler sans raison et ne dort avec nous, je voudrais savoir ce que celui qui lui a fait ça risque, car je veux qu'il paye pour ce qu'il a fait subir à mon fils. merci beaucoup de m'aider